COMMUNIQUE DE PRESSE
Bruxelles, le 25 novembre 2026

ETA bruxelloises : après dix mois de lutte, les travailleurs obtiennent des chèques-repas

Après dix mois de mobilisation, d'actions syndicales et de négociations, les travailleuses et travailleurs des Entreprises de Travail Adapté (ETA) bruxelloises obtiennent une avancée majeure pour leur pouvoir d'achat. La CSCBIE et la Centrale Générale FGTB se félicitent de l'accord conclu instaurant un chèque-repas sectoriel minimum de 3,09 € pour l'ensemble des ouvriers et employés du secteur.

Cette victoire est le fruit d'une mobilisation exemplaire des travailleurs. Entre l'action menée devant la FEBRAP le 29 mai, la grève sectorielle du 15 juin ayant rassemblé plus de 700 travailleurs avec des piquets dans 9 ETA sur 12, ainsi que les interpellations parlementaires intervenues durant l'été, le secteur a su faire entendre sa voix.

Dans un contexte marqué par la hausse du coût de la vie et le blocage salarial imposé par la loi de 1996, les partenaires sociaux ont trouvé une solution permettant d'améliorer concrètement le revenu net des travailleurs. Le nouveau chèque-repas sectoriel sera financé à hauteur de 2 € par l'employeur et de 1,09 € par le travailleur.

Cette mesure représente près de 40 € supplémentaires par mois pour 511 travailleurs, soit environ 250.000 € de pouvoir d'achat redistribués chaque année. Une avancée importante pour des travailleurs dont beaucoup perçoivent des rémunérations proches du salaire minimum.

« Cette victoire appartient avant tout aux travailleuses et travailleurs des ETA bruxelloises. Leur détermination et leur mobilisation ont permis d'obtenir une amélioration concrète de leur pouvoir d'achat. C'est la preuve que l'action collective porte ses fruits », souligne Nel Van Slijpe, secrétaire régional CSCBIE.

« Pour des centaines de travailleurs, ces chèques-repas représenteront une aide concrète face à l'augmentation du coût de la vie. Cet accord constitue une avancée importante pour davantage de justice sociale dans le secteur », ajoute Abdelhamid Slimani, secrétaire régional de la Centrale Générale FGTB.

La CSCBIE et la Centrale Générale FGTB saluent l'engagement des délégués syndicaux et de l'ensemble des travailleurs qui ont contribué à cette victoire collective. Celle-ci rappelle l'importance de poursuivre la revalorisation des rémunérations des travailleurs en situation de handicap et démontre qu'une mobilisation unie permet d'obtenir des avancées concrètes.

Contacts presse

• Nel Van Slijpe, Secrétaire régional CSCBIE, 0470 21 31 64
• Abdelhamid Slimani, Secrétaire régional CG/FGTB, 0483 36 49 06